

DEMANDE D'INSCRIPTION A LA SECTION SPORTIVE RUGBY GARCONS - FILLES

PRESENTATION DE LA SECTION

STRUCTURES ET EFFECTIFS

Dix garçons et dix filles sont recruté(e)s au maximum chaque année en classe de seconde.

- > Ces élèves sont regroupé(e)s dans une classe avec les autres élèves sportifs de l'établissement.
- > Les élèves de la section bénéficient d'aménagements horaires et sont libérés de cours le lundi, le mardi et le jeudi à 16h30 pour s'entraîner de 16h30 à 19h00.
- > L'encadrement est composé d'un enseignant du lycée spécialiste rugby + des éducateurs pour les entraînements, d'un médecin et d'un kinésithérapeute référents.
- > Possibilité de bénéficier de l'internat du lycée.

LES OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE RUGBY

- > Permettre à tous les élèves sérieux et travailleurs de poursuivre leurs études secondaires avec un maximum de réussite, tout en participant à un entraînement physique et technique adapté à la pratique du rugby de haut niveau.
- > Transmettre des connaissances générales et indispensables sur le sport de haut niveau (lutte anti-dopage, respect du joueur et des arbitres, arbitrage, diététique).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- > Obtenir l'autorisation de passage en seconde générale.
- > Pratiquer le rugby en club pour la saison 2018-2019.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- * le dossier de demande d'inscription rempli, signé. Ce dossier est à retourner au lycée pour **le 10 Mai 2019 au plus tard.**
- * les deux derniers bulletins scolaires,
- * Un certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby,
- * Une grande enveloppe timbrée (format A4),

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE

NOM :	PRENOM :	NE LE :
ADRESSE :		

N° TELEPHONE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

CLASSES REDOUBLEES : non oui
Précisez:

PARTICIPATION A L'UNSS AU COLLEGE : non oui
Précisez:

RENSEIGNEMENTS SUR LE JOUEUR OU JOUEUSE

CLUB ACTUEL :

POSTE PREFERENTIEL :

SECOND POSTE POSSIBLE :

SELECTIONS EVENTUELLES :

TAILLE : POIDS :

BLESSURES IMPORTANTES OU PROBLEMES DE SANTE :



PRESENTATION DE LA JOURNEE DE SELECTION :

La journée de sélection aura lieu le **mercredi 15 mai 2019** et se déroulera de **08h30 à 12h00**.
A 12h00 une collation est offerte par le Stade Montois.

Lieu et adresse : **PLAINE DES JEUX, chemin des sports, 40000 Mont de Marsan**

Seront présents à cette journée l'ensemble des intervenants de la section sportive et tous les candidats.

La sélection se déroulera en trois phases:

- **des ateliers techniques** : 1 contre 1, 2 contre 2, passes, phases de placage,...
- **du jeu dirigé sous forme de rugby à 7** : 3 avants et 4 arrières, règles du rugby UNSS.
- **un entretien individuel** : portant sur les connaissances du rugby, sur les motivations du joueur en termes rugbyistique et scolaire.

Fin de la journée à 12h00/12h30

CERTIFICAT MEDICAL

(à faire remplir par le médecin)

Je soussigné (e), docteur en médecine, _____

Lieu d'exercice _____

Certifie avoir examiné l'élève :

Nom, prénom _____

Né le _____

Et constaté ce jour qu'il est apte à la pratique :

du rugby de compétition	→	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
de la musculation	→	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
d'efforts d'endurance et de résistance	→	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Date, signature et cachet du médecin :

NB : si votre fils ou fille est retenu(e), il faudra passer un électrocardiogramme avant le mois de décembre.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ELEVES INTERNES

- En cas de blessure et d'intervention du S.A.M.U ou des pompiers, j'autorise, Mr/Mme _____ les adultes concernés par la section (éducateurs du club et personnels du lycée) à récupérer mon enfant pour le reconduire au lycée et/ou à l'internat.
- Attention, en cas de problème à l'internat (élève malade, exclu), veuillez fournir le nom d'un correspondant local susceptible de prendre en charge votre enfant la ou les nuits où il ne sera pas à l'internat.

Correspondant local :

- Nom, prénom : _____
- Adresse : _____
- Tél : _____

DATE :

SIGNATURE DES PARENTS :

Lycée Charles Despiau

637 Route du Houga - BP 30273 - 40005 Mont de Marsan

05 58 05 82 82

SECTION SPORTIVE RUGBY

CONTRAT EDUCATIF

1- Les élèves de la section sportive rugby bénéficient du privilège de pouvoir pratiquer le sport de leur choix dans des conditions favorables tout en poursuivant normalement leur scolarité. Il est attendu en contre partie un comportement exemplaire :

- * interdiction de fumer en tout lieu de formation.
- * Respect des autres sur les terrains et au lycée.
- * Assiduité, ponctualité, disponibilité, attention et volonté de progresser aux entraînements et en cours.
- * Participation obligatoire à toutes les actions relatives au fonctionnement et au cahier des charges de la section sportive : réunions, rencontres, formations arbitrages ou lutte contre le dopage.

2- Participation obligatoire aux compétitions UNSS en rugby excellence.

3 - Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire sportive complète et appropriée pour chaque séance : tenue de rugby, chaussures à crampons et running, bouteille d'eau, affaires de toilette.

4- Les règles concernant les dispenses et les inaptitudes sont les mêmes que celles qui régissent l'EPS. Pour une dispense de longue durée, l'autorisation de reprise ne se fera qu'avec l'accord du médecin.

5- Comme les autres élèves du lycée, ceux de la section doivent respecter le règlement intérieur.

6- Tout manquement aux règles de fonctionnement (scolaire et sportif) peut faire l'objet d'une sanction. Celle-ci doit avant tout inciter l'élève à réfléchir et à s'amender, et sera graduée suivant la gravité de la faute.

7- **Chaque année est une année probatoire.** Une évaluation des résultats sportifs et scolaires de l'élève est effectuée. Celui-ci ne sera maintenu dans la section qu'après examen de son niveau sportif et scolaire et de son attitude.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

ELEVE :

PARENTS :